



Rédaction des Statuts Commerciaux : Guide Pratique

Fiche pratique publié le **16/06/2023**, vu **846 fois**, Auteur : [Blog de Le Bouard Avocats Versailles](#)

Décryptez les éléments cruciaux pour rédiger efficacement les statuts d'une société commerciale et éviter les complications juridiques futures.

Au cœur de la création d'une société commerciale se trouve un document fondamental : les statuts. Régis par divers articles du Code de commerce et du Code civil, ces documents fixent les règles de fonctionnement de la société et déterminent les relations entre les associés et avec les tiers. Cet article, rédigé dans le style formel d'un avocat, se propose de détailler les éléments essentiels à connaître lors de la rédaction des statuts d'une société commerciale.

Dans le cadre de la rédaction des statuts d'une société commerciale, l'assistance d'un [avocat spécialisé en droit commercial à Versailles](#) est vivement recommandée pour garantir leur conformité légale et optimiser leur contenu.

I. Les Éléments Obligatoires

L'article L210-2 du Code de commerce impose que les statuts d'une société contiennent certaines informations obligatoires :

A. La Forme de la Société

La première information à mentionner dans les statuts est la forme juridique de la société (SARL, SAS, SA, etc.). Chaque forme juridique possède des règles de fonctionnement spécifiques qui doivent être respectées.

B. La Dénomination Sociale

La dénomination sociale est le nom sous lequel la société est connue. Elle doit être unique et différente de toute autre entreprise enregistrée.

C. Le Siège Social

Le siège social est l'adresse administrative de la société. Il peut être fixé librement, à condition qu'il se trouve dans le pays de constitution de la société.

D. L'Objet Social

L'objet social définit l'activité de la société. Il doit être précis pour éviter toute ambiguïté et déterminer le régime fiscal et social applicable à l'entreprise.

E. La Durée de la Société

La durée de la société est généralement fixée à 99 ans, mais elle peut être plus courte.

F. Le Capital Social

Le capital social est constitué des apports des associés. Il doit être précisé dans les statuts, ainsi que la répartition du capital entre les associés.

II. Les Clauses Facultatives Mais Utiles

En plus des éléments obligatoires, certains éléments peuvent être inclus dans les statuts pour préciser le fonctionnement de la société et prévenir d'éventuels conflits.

A. Les Clauses Relatives à la Gestion de la Société

Ces clauses déterminent les pouvoirs des gérants, les modalités de prise de décision et les règles relatives à l'assemblée générale. Ces clauses peuvent être particulièrement utiles dans les sociétés à plusieurs associés.

B. Les Clauses Relatives aux Actions ou Parts Sociales

Ces clauses permettent de réglementer la transmission des actions ou parts sociales (agrément en cas de cession, préemption, etc.). Elles sont essentielles pour préserver la stabilité de l'entreprise.

C. Les Clauses de Non-concurrence

Ces clauses interdisent aux associés d'exercer une activité concurrente à celle de la société. Elles doivent respecter certaines conditions pour être valides (limitation dans le temps et dans l'espace).

D. Les Clauses d'Inaliénabilité

Ces clauses interdisent aux associés de céder leurs parts sociales pendant une certaine période. Elles doivent être justifiées par un intérêt social et ne peuvent être stipulées que pour une durée limitée.

III. La Rédaction et la Signature des Statuts

Une fois les statuts rédigés, ils doivent être signés par tous les associés. Ils doivent également être déposés au greffe du tribunal de commerce lors de la constitution de la société.

IV. Les Modifications des Statuts

Selon l'article L225-97 du Code de commerce, toute modification des statuts nécessite une décision en assemblée générale extraordinaire. Les modifications doivent ensuite être publiées dans un journal d'annonces légales et déposées au greffe du tribunal de commerce.

Conclusion

La rédaction des statuts d'une société commerciale est une étape cruciale qui nécessite une attention particulière. Les choix effectués lors de cette étape auront des implications juridiques importantes pour la société et ses associés. Il est donc conseillé de recourir aux services d'un avocat spécialisé en droit commercial pour s'assurer de la conformité des statuts avec les dispositions légales et réglementaires.

Le Bouard Avocats

<https://www.avocatsversailles.fr/>

<https://www.avocatspostulants.fr/>